



Cfdt:

Aviation civile
FOCUS

Brader le ciel - Episode 3

11 février 2026

« Le risque n'est pas théorique »

Récap' : L'administration locale du CRNA Sud Est a officiellement lancé le projet de cession des secteurs D et Z. Au cours de la réunion de lancement, le chef de centre d'Aix en Provence a dit qu'il avait reçu cette consigne directement du directeur général. L'objectif annoncé est de transférer le ciel à l'Italie ou à l'Espagne d'ici fin 2027. Et puis, pendant un presque un mois, silence radio... Quand soudain !

Le 11 février à 10h32 le DSNA écrit :

« Je tiens à confirmer que la DSNA a bien été mandatée par la DGAC pour étudier, entre autres options, un transfert des secteurs DZ. » L'information fracassante que nous vous avons dévoilée il y a un mois, a enfin déclenché une première réaction officielle. La DGAC veut céder le ciel méditerranéen gratuitement à l'étranger alors que celui-ci lui rapporte 75M€ par an (un quart de l'excédent d'exploitation). C'est le DSNA lui-même qui l'écrit. On parle pourtant d'un espace hautement stratégique qui héberge la fameuse zone d'entraînement militaire D54.

D54 : le camp d'entraînement du Charles De Gaulle

Au large de Toulon, port d'attache du porte-avion, les militaires ont dessiné une zone d'entraînement à la guerre grande comme quatre fois la Corse. Dans cet espace des centaines d'opérations ont lieu tous les ans. Cuirassés, frégates, rafales et nos soldats y tirent à missiles réels et se préparent à affronter le contexte géopolitique incertain qui se dessine.

Nous serions donc prêts à rogner cet espace si important pour la défense nationale ? Nous serions donc prêts à devoir demander l'autorisation à l'Italie de Mme Meloni avant de faire décoller nos chasseurs ? Et tout ça pour de dogmatiques économies de personnel !

A la recherche de la vérité

Les interprétations et les incompréhensions commencent à faire monter les tensions. La direction joue à la fois d'un silence oppressant et de formules chocs. Le DSNA conclut son mail sur un ton dramatique : « Le risque [de transfert à l'étranger] n'est pas théorique ». Les dissimulations et les bravades n'apporteront ni la sérénité dans les salles, ni la confiance dans l'encadrement, pourtant si nécessaires à la sécurité du monde aérien.

Ce mercredi 11 février, nous avons donc pris l'initiative d'écrire directement au directeur général. Nous voulons faire toute la lumière sur ce sujet.

REVENDEICATIONS CFDT

1er pilier : Restaurer la CONFIANCE

- Retrait du projet de cession de DZ à l'étranger
- Retour des 20 postes DGAC du protocole, sacrifiés lors des arbitrages budgétaires.
- Ouverture d'un GT dédié à la judiciarisation des métiers de l'aérien.

2ème pilier : EFFECTIFS

- Ouverture d'une cinquième promo ICNA à l'ENAC
- Fin du sous-effectif dans TOUS les services !

